

# Cercle 189<sup>e</sup> Tours Silence

bulletin n° 122

Observatoire de l'immigration contemporaine

mardi 26 décembre 2023

## LE VOTE DE LA HONTE

Ce midi, nous sommes profondément blessés.

Nous pensons aux premières personnes touchées par la loi votée hier soir par l'assemblée parlementaire ; comme par ces mots de certains responsables politiques. Ces femmes, ces hommes et ces enfants que nous rencontrons chaque jour et qui ne demandent qu'à vivre libre, trouver une place et ne pas rester seuls.

Ce texte entérine dans la loi une politique xénophobe, violente et maltraitante menée depuis déjà des années. C'est une catastrophe sociale, humanitaire et humaine.

Avec cette loi, ce sont encore plus de femmes, d'hommes et d'enfants qui vont se retrouver sur les trottoirs de nos villes, précarisés et exclus, laissant le champ libre à la haine et aux stigmatisations. Le délit de séjour irrégulier est rétabli, le droit du sol est aboli, la "préférence nationale" du Rassemblement national fait son apparition dans la loi, l'hébergement d'urgence perd son caractère inconditionnel, le droit d'asile est bafoué... Voici seulement quelques lignes parmi un torrent de mesures répressives et abjectes. Après un passage de la loi devant Conseil constitutionnel, nous ferons le décompte de la honte.

Pourtant, quand la Défenseure des droits, les syndicats majoritaires, les organisations humanitaires, des magistrats et avocats, les chercheurs, les responsables d'universités, les associations opératrices d'État, la Commission consultative des droits de l'Homme etc. disent de ne pas voter une loi, il ne faut pas la voter. Mais ce matin, il est trop tard.

Alors face à tout cela, nous ne serons pas fatalistes, nous continuerons de lutter encore plus fort pour apporter une aide d'urgence, pour faire valoir les droits, nos valeurs et pour une société solidaire et inclusive de toutes et tous. Leur haine et leurs lois n'auront jamais notre détermination.

Ce matin, nous avons peu de mots, mais les bras et les jambes pour avancer. Le danger est bien là, mais nous le combattons.

Utopia 56 - Communiqué de presse, 20.12.2023

### Loi Immigration : le vote des députés d'Indre-et-Loire

Rappelons que 349 députés ont voté pour la loi, 186 contre, et 42 se sont abstenus. Et nos députés qu'ont-ils fait ? Deux ont voté contre, deux ont voté pour et une s'est abstenue.

**POUR** - M. Daniel Labaronne (Renaissance) justifie sa position : « C'est une affaire sensible, très complexe... J'ai voté de manière pragmatique pour lutter contre les passeurs, renforcer les sanctions contre les marchands de sommeil et pour l'insertion durable par le travail. Je suis satisfait par ce projet de loi. »

**CONTRE** - Mme Fabienne Colboc (Renaissance) : « J'observe un glissement vers les idées du Rassemblement national avec des thèmes comme la préférence nationale, des mesures de durcissement très fortes. Et puis on ne vote pas un texte où au moins une quinzaine de mesures sont inconstitutionnelles. »

**POUR** - M. Henri Alfandari (Horizons et apparentés) : « Il n'y a pas de problème d'immigrés mais un sujet d'immigration, j'estime que ce projet de loi est satisfaisant. »

**CONTRE** - M. Charles Fournier (les Écologistes) : « Faillite morale, naufrage collectif... Le fait que le Rassemblement national parle d'une victoire idéologique en dit long sur le contenu de ce texte indigne, injuste et à droite toute. On va se battre pour empêcher son application. »

**ABSTENTION** - Mme Sabine Thillaye (Modem) : « J'ai hésité jusqu'à la dernière minute. S'abstenir n'est jamais confortable. Je l'ai fait pour défendre le parlementarisme. Il faut respecter le cadre légal pour légiférer moins et mieux. »

source : Rachel Herman  
Nouvelle République, 20.12.2023

## Trente-deux départements contre Darmanin

**Ce sont désormais 32 départements dirigés par la gauche qui annoncent refuser d'appliquer les nouvelles conditions fixées par la loi immigration sur le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).**

L'encre de la loi immigration est à peine sèche qu'une fronde inédite est annoncée au niveau local. Le conditionnement des prestations sociales non contributives pour les étrangers non européens en situation régulière, prévu dans le texte, avait déjà provoqué l'indignation de la gauche et un malaise au sein de la majorité, la contestation s'étend maintenant aux départements. Objet de leur courroux, les nouvelles règles pour le versement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) dont les départements ont la charge. L'APA est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie versée

par le Conseil départemental. La nouvelle loi prévoit de conditionner son versement à un délai de carence de cinq ans pour les étrangers en situation régulière qui ne travaillent pas, et de trente mois pour les autres. Après le département du Lot et de la Seine-Saint-Denis, ce sont maintenant 30 départements dirigés par la gauche, dont la ville de Paris, qui ont annoncé leur refus d'appliquer les nouvelles conditions du versement de l'APA, selon le groupe de Gauche de l'Assemblée des départements de France. « Cette mesure, comme d'autres, fracture notre contrat social en instaurant la préférence nationale, le fonds de commerce

du FN depuis 50 ans. Cette loi a été écrite sous la dictée de l'extrême droite qui a conquis la droite républicaine jusqu'à Emmanuel Macron », dénonce Stéphane Troussel, président socialiste du Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. « Ce texte est un recul pour l'égalité et pour la justice, et une honte pour notre pays des droits humains » ont communiqué les trente-deux départements « la discrimination qu'il instaure revient à condamner des femmes, des hommes et des enfants, pour leur origine plutôt que de les reconnaître dans leur humanité ».

source : Public Senat, 21.12.2023 / BFM TV, 21.12.2023

## Université de Tours : le président s'oppose à la loi Immigration

M. Arnaud Giacometti, président de l'Université de Tours s'est associé au communiqué des présidents et présidentes d'universités du 20 décembre 2023 par lequel ils expriment leur « opposition ferme et déterminée » à l'ensemble des mesures de la loi votée par l'Assemblée Nationale.

### Pourquoi ?

« Cette loi aura des impacts négatifs sur l'activité de l'enseignement supérieur et de la recherche en France. Il deviendra plus difficile de venir étudier ici avec la mise en place de la caution retour et l'impossibilité d'exonérer les étudiants inter-

nationaux de frais d'inscription différenciés, ce que nous pratiquions à Tours. »

### Quelles sont ces effets négatifs ?

« Cette loi aura des effets négatifs sur l'attractivité de l'enseignement universitaire et sur la recherche en France. Il deviendra plus difficile de venir étudier ici avec la mise en place de la caution retour et l'impossibilités d'exonérer les étudiants internationaux de frais d'inscription différenciés, ce que nous pratiquions à Tours. »

Les droits d'inscription qui pouvaient être différenciés seront maintenant obligatoirement les suivants : 2770€ pour une année de licence, contre 170€ pour un

étudiant français, et 3770€ en master, contre 143€.

Quant à la caution, on imagine qu'elle pourra être très élevée en fonction des distances des pays d'origine.

### Quelle est la part des étudiants internationaux à Tours ?

« Un peu plus de 2000, soit 7% des étudiants. En informatique et en Sciences dures, ils représentent jusqu'à la moitié des effectifs. À moyen terme, c'est une perte de richesse et de talents. »

source : Rachel Herman  
Nouvelle République, 20.12.2023

## Appel des associations chrétiennes contre le “fanatisme de l'indifférence”

**Alors que la loi immigration doit être examinée ce lundi 18 décembre en commission mixte paritaire, un collectif d'associations chrétiennes dénonce une loi qui « offre une vision étriquée de notre société ». Il lui oppose les paroles du pape François, invitant à cultiver la fraternité contre la culture de l'indifférence.**

Le projet de loi sur l'asile et l'immigration qui sera discuté à partir d'aujourd'hui au sein d'une commission mixte paritaire offre une vision étriquée de notre société, repliée sur elle-même, pétrifiée par la peur de l'Autre, et prompt à le transformer en bouc émissaire des maux mul-

tiples qui la frappent. D'une telle approche ne peuvent émerger que des mesures visant à limiter l'accueil ou à accroître les possibilités de réprimer, enfermer et expulser. C'est bien dans cet esprit que le débat politique a été orienté depuis plusieurs mois, uniquement guidé

par de savants calculs électoralistes et flattant les peurs, attisant les amalgames. À Marseille, le pape François a évoqué cette vision soutenue par ce qu'il a appelé des « passions tristes », sentiments qui peuvent rendre malade notre société européenne et la rendre indifférente à

l'Autre. Ce sentiment général de tristesse alimente un « cœur plat, froid, installé dans la vie tranquille, qui se blinde dans l'indifférence et devient imperméable, qui s'endurcit, insensible à toute chose et à tout le monde, même au tragique rejet de la vie humaine qui est aujourd'hui refusée à nombre de personnes qui émigrent », a-t-il ainsi affirmé.

### **Contre l'indifférence**

Ce constat ne doit pas mener à la fermeture de nos esprits, ni à ce que le pape a appelé le « fanatisme de l'indifférence ». Car il s'agit bien de cela. Particulièrement depuis 2015, les drames sur les routes migratoires s'enchaînent, avec leurs lots de cadavres, de disparus, de mauvais traitements, et parfois de tortures, infligées volontairement à nos frontières. Les réactions politiques, répressives à l'égard des personnes exilées, dissuasives vis-à-vis de celles et ceux qui prônent la solidarité et la fraternité, entretiennent – lorsqu'elles ne nourrissent pas – les conditions pour que cette tragédie humaine ne s'arrête pas, tout en affirmant poursuivre l'objectif inverse. Cette perte totale de repères et ce sentiment que le fait migratoire mènent à une déshumanisation des personnes exilées, favorisant peu à peu une indifférence et finalement un désengagement. « Ne nous habituons pas à considérer les naufrages comme des faits divers et les morts en mer comme des numéros : non, ce sont des noms et des prénoms, ce sont des visages et des histoires, ce sont des vies brisées et des rêves anéantis », a ainsi rappelé le pape François, avant d'inviter à

un moment de silence face au monument aux héros et victimes de la mer à Marseille. Les noms de ces victimes sont aujourd'hui écrits sur de longues banderoles ou scandés à l'occasion de rassemblements de commémoration, à Calais ou à Briançon, ou encore à Kalamata en Grèce, Zarzis en Tunisie ou Nador au Maroc. Tous ces actes, tous ces discours sont autant de luttes contre l'inaction et l'oubli face à ces milliers de vies sacrifiées.

### **Retrouver le goût de la fraternité**

Aujourd'hui, ces drames ne sont pourtant pas le centre du débat national et européen sur l'asile et l'immigration. Ce silence face aux morts de la migration et les manières de préserver la vie questionnent les motivations profondes de nos gouvernements quant à notre politique migratoire. À quels problèmes réels et objectifs est confrontée notre société en la matière ? Où se situent les échecs aujourd'hui ? Dans le droit de chacune et chacun à se déplacer, ou dans les politiques mises en place depuis des décennies ? À quelles valeurs souhaitons-nous faire appel pour guider nos actions ?

Nos responsables politiques doivent changer de boussole. « Ceux qui se réfugient chez nous ne doivent pas être considérés comme un fardeau à porter : si nous les considérons comme des frères, ils nous apparaîtront surtout comme des dons », a ainsi suggéré le pape François. Cette approche n'est pas inatteignable ou utopique. Elle est au contraire profondément concrète et se joue dans chaque acte posé, chaque parole prononcée. Chaque décideur, chaque citoyen, peut, à sa place, prendre

sa part et se l'approprier en se posant ces questions : quel avenir suis-je appelé à construire ? Un monde confortable et certain régi par l'indifférence ? Ou un projet de société exigeant et à construire, plaçant en son centre le respect de toute vie humaine, le pari que de la rencontre de l'Autre naissent passions et enthousiasmes ? L'humanité et la fraternité gagneront à être au cœur de toutes nos réflexions et politiques sur le fait migratoire.

Liste des signataires : CCFD-Terre Solidaire Sylvie Bukhari-de Pontual (présidente) ; Action catholique des femmes Véronique Gennelle (vice-présidente) ; Action catholique des milieux indépendants (ACI) Marc Deluzet (président) ; Action catholique ouvrière (ACO) Karine Cornily et Lionel Lecerf (co-président-es) ; Chrétiens dans le monde rural (CMR) Jean-Luc Bausson et Margot Chevalier (co-président-es) ; Chrétiens dans l'enseignement public (CdEP) Philippe Leroux (président) ; Communauté de vie chrétienne CVX Jean-Louis Girard et Catherine Colin de Verdière (délégué-es) ; Délégation catholique pour la coopération (DCC) Arnoult Boissau (président) ; Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) L'équipe nationale ; JRS France Véronique Albanel (présidente) ; Mouvement chrétien des retraités Daniel Godard (secrétaire général) ; Mouvement rural de jeunesse chrétienne (MRJC) Manon Rousselot-Pailley (présidente) ; Pax Christi France Alfonso Zardi (délégué général) ; Secours Catholique-Caritas France Véronique Devise (présidente)

Collectif d'associations et mouvements chrétiens - la Croix, 18.12.2023

## **Ces gosses qui passent Noël dans la rue**

Certains élèves se montrent d'une assiduité déconcertante. À l'école le jour, la nuit... et même pendant les vacances de Noël ? Mardi 12 décembre, quelques matelas et couvertures, et voilà la bibliothèque de l'établissement scolaire Michelet, à Tours, réaménagée une fois de plus pour accueillir un élève de 9 ans et

ses parents. Lesquels y ont dormi sept nuits, aux côtés d'enseignants qui se relayaient. Le scénario se répète ainsi au grès des refus d'hébergement opposés par les services du Samu social, saturés...

3000 sans-domicile

Un mois plus tôt, la permanence parlementaire du député tourangeau Charles

Fournier avait été transformée pour une quinzaine de nuitées : une opération médiatisée par l' élu écologiste dans le but d'alerter le gouvernement. Mais, à l'Assemblée nationale, le député LR Fabien di Filippo s'est alarmé : « C'est un détournement des frais de mandat ! » Le même réflexe a aussi saisi, avant lui, Daniel La-

baronne, député macroniste d'Indre-et-Loire : « Est-ce que l'hébergement de personnes dans une permanence parlementaire est conforme à la bonne utilisation des deniers publics ? » s'est-il interrogé dans La Nouvelle République (15/11).

À Lyon, 13 écoles sont régulièrement occupées pendant la nuit, et le phénomène touche de nombreuses villes en France. Selon l'Unicef, sur 330 000 personnes

sans abri, près de 3 000 sont des enfants. Ces chiffres ont conduit environ 200 élus à dénoncer, aux côtés de collectifs d'associations et de personnalités publiques, dans une tribune publiée par Le Monde (13/12), la baisse du budget de l'État dévolu à l'hébergement.

Dans le cadre du projet de loi de finances (PLF) 2024, Marie-Charlotte Garin, députée écologiste du Rhône, avait déposé deux amendements permettant d'assu-

rer le financement de 10 000 places d'hébergement. L'usage de l'article 49.3 ayant balayé les discussions de l'Assemblée, un nouvel amendement visant le financement de 6 000 places avait été réintroduit au Sénat par Mathilde Ollivier – élue écolo elle aussi. Mais le PLF a été voté, et l'amendement est resté dans les cartons. Là où dorment les gamins laissés sans abri...

Lauriane Goud – Le Canard enchaîné, 20.12.2023

## 10 000 signatures pour 10 000 places d'hébergement d'urgence

Parmi les signataires de la tribune parue dans le journal Le Monde, figurent Charles Fournier, député EELV de Tours, Emmanuel Denis, maire EELV de Tours et Marc Gricourt, maire PS de Blois et vice-président de la région Centre-Val de Loire. « Chaque nuit en France, parmi les 330 000 personnes sans domicile fixe, près de 3 000 enfants dorment à la rue, selon l'Unicef, privés de conditions de vie dignes et sécurisantes. Les associations sur le terrain dénombrent 700 enfants âgés de moins de 3 ans. Ce chiffre représente une augmentation de 41 % en seulement un an. Et pourtant, il ne reflète que la partie émergée de l'iceberg. Il ne rend compte que des

situations des enfants dont les parents ont réussi à joindre le 115 (le numéro d'urgence pour les personnes sans abri), sans succès », commence le texte publié ce 13 décembre. La tribune est accompagnée d'une pétition "Aucun enfant à la rue" qui réunissait ce vendredi 15 décembre à midi 8 415 signatures sur les 10 000 attendues. « Face à cette tragédie, il est temps que le gouvernement prenne des mesures adéquates. Le seul maintien des 203 000 places d'hébergement d'urgence actuel est une réponse insuffisante face à l'objectif déclaré de "zéro enfant à la rue". Ce *statu quo* néglige la vie de milliers d'enfants, ça ne peut plus durer.

Alors que le budget dépensé en 2023 pour l'hébergement était de 3,1 milliards d'euros, le budget 2024 ne prévoit plus que 2,9 milliards. » Le collectif d'environ deux cents élus, de personnalités publiques et de représentants d'associations appelle à ouvrir dix mille places supplémentaires d'hébergement d'urgence. « Ces 10 000 places, votées en commission des finances à l'Assemblée Nationale, ont ensuite été supprimées du budget final par le 49.3. Au Sénat, ce combat est également porté par des sénatrices et sénateurs de tous bords confondus. »

source : Marie Rondonnier – France TV, 15.12.2023

## Création des collectifs Pas d'enfant à la rue en France

À Tours, en mars 2023, un collectif d'enseignants et de parents d'élèves de 20 établissements scolaires réunis autour de l'école Michelet a créé Pas d'enfant à la rue pour trouver des solutions aux élèves et à leurs familles qui sont contraints de dormir dans la rue. En juin, 95 enfants sans-abri étaient recensés par les associations Chrétiens-Migrants et Utopia 56. En septembre, ils étaient 149. Malgré une manifestation réunissant plus de 500 personnes le 11 novembre dans les rues de Tours, le Préfet persiste à refuser la réquisition de logements vides pourtant nombreux (8000 à Tours, 14.000 dans la Métropole). En réaction, le député EELV Charles Fournier a logé des familles dans sa permanence et interpelle l'Assemblée Nationale, tandis que le collectif lançait une pétition pour qu'Aurore Bergé, ministre des Solidarités et des Familles, vienne le rencontrer. De la même manière à Blois, des citoyens qui n'acceptent pas que 24 enfants dorment chaque soir dans la rue avec leurs parents, créaient eux aussi en octobre leur collectif.

**contact : cercledesilence-tours@orange.fr**

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, RESF 37, Emmaüs 100 pour 1, Utopia 56, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, LDH 37, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, des individus en lutte...  
et en mémoire du Père Léon Gahier

**Prochain Cercle de silence : mardi 30 janvier 2024**